

Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze





VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

AVEC L'ÉQUIPE

> REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou sur info@pnbm.be.

CHEZ VOUS

> ADHÉREZ À LA CHARTE « LES APIS JARDINS »

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez www.pnbm.be/apisjardins.

SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

> REJOIGNEZ LE GAN (Groupe Action Nature)

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestion ou à des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le territoire du Parc naturel (www.pnbm.be).

FINANCIÈREMENT

> DEVENEZ MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou de fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : 10 €
Pensionné ou étudiant : 5 €

À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION : Frédéric Bertrand, Éric Boon, Mélanie Cuvelier, Aurélie De Cooman, Hadrien Gaultier, Thomas Genty, Mélanie Georges, Delphine Leroy, Sébastien Leunen, Sandrine Pequet, Inès Van Den Broucke.
PHOTOGRAPHIES : Sébastien Leunen
EDITEUR RESPONSABLE : Mr Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.pnbm.be.

Le journal du Parc est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme



Edito

Vous ne l'aurez sans doute pas loupé, notre grand événement de cet été est la toute première « Fête du Parc naturel & Cie » le 1^{er} juillet. Cette grande première se déroulera sur la commune de Braives dans le cadre enchanteur du Château de Fallais dont les propriétaires nous ouvrent les portes. Le Centre Culturel Braives-Burdinne co-organise cette fête avec nous et la plupart de nos partenaires ont répondu présents pour vous faire découvrir leurs activités et vous proposer des animations tout au long de la journée : balades guidées, contes, jeux de piste, spectacles, yoga, visites, ... Un marché de producteurs et artisans locaux se tiendra sur le site ainsi qu'un bar et une délicieuse offre de restauration. De très belles surprises vous attendent ! On vous en dévoile déjà une ? Les enfants pourront s'essayer à la grimpe dans les arbres sous la houlette d'un grimpeur professionnel ! Cette belle journée d'été se clôturera avec une soirée festive en musique ou, pour les amoureux de nature, par une balade découverte de la faune nocturne.

Et pour continuer l'été en mode nature, vous trouverez quelques idées dans ce journal, comme des balades en slow tourisme ou un bricolage pour papillons dans le coin des p'tits curieux. Vous découvrirez également au fil des pages les deux beaux nouveaux projets qui ont été lancés en début d'année par l'équipe du Parc naturel. Le premier concerne l'étude de deux espèces d'oiseaux en déclin, la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet. Le deuxième projet embarque une vingtaine d'agriculteurs motivés pour une transition vers l'agroécologie. Nous vous donnons aussi quelques nouvelles d'autres projets et une base de réflexion sur la transition énergétique. Comme d'habitude il y en a donc pour tous les goûts.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous donnons rendez-vous le 1^{er} juillet au Château de Fallais pour rencontrer l'équipe et passer une folle journée de découvertes avec nous !

Frédéric Bertrand

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL



RETRAITE

Une page se tourne pour l'équipe du Parc naturel. Christian, un de nos ouvriers, va découvrir les joies de la pension. Courageux, très méticuleux et toujours prêt à rendre service, Christian nous manquera au quotidien. Le petit café du matin n'aura plus le même goût sans lui et nous espérons qu'il reviendra encore de temps en temps en partager un avec nous et nous faire rire comme à son habitude.

Nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite. Merci Christian et bonne continuation dans cette nouvelle vie.





Gestion de sites

Régulièrement, l'équipe du Parc naturel effectue des gestions dans certains milieux naturels et semi-naturels. L'objectif est de maintenir des milieux intéressants pour accueillir des espèces typiques du territoire.

Début 2023, en partenariat avec l'équipe de l'asbl « **Les Amis du Château féodal de Moha** », l'équipe de terrain du Parc naturel a géré une partie du site naturel présent autour du château.

Ainsi, le débroussaillage annuel de la pelouse calcaire permet de maintenir le milieu ouvert et contribue à la sauvegarde d'espèces végétales et animales typiques de ce milieu. L'élimination d'une partie des arbres permet, quant à elle, de mettre en valeur les vestiges architecturaux de l'ancien château.

Sur la commune de Burdinne, nous avons également remis en lumière une des mares d'un site naturel à Hannêche en partenariat avec les ouvriers communaux. Bien d'autres actions seront menées cette année ... mais nous attendrons la fin de la saison de nidification des oiseaux.



LE LOUP : ON EN PARLE PARTOUT

En février 2023, le loup était à l'honneur au Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Une exposition sur le Petit Chaperon rouge a été présentée à la Maison du Parc naturel en partenariat avec le Centre Culturel Braives-Burdinne, la Bibliothèque Centrale du Brabant Wallon et le Réseau de Lecture Publique Burdinale-Mehaigne. Cette exposition ludique et interactive a permis de (re)découvrir le traditionnel et indémodable Petit Chaperon rouge et ses nombreuses versions. En parallèle à cette exposition jeunesse, le Parc naturel a organisé une conférence tout public le 22 décembre 2022 à Avennes. Alain Licoppe, membre du Réseau Loup y a exposé le retour du loup en Wallonie.

Et ce n'est pas terminé ! Le Centre Culturel de Wanze propose une balade artistique du 25 juin au 17 septembre 2023 ... sur le thème du loup ! Il s'agira d'un parcours d'environ 3km parsemé d'oeuvres artistiques.



Cultiver & soutenir la biodiversité

Adapter ses pratiques agricoles pour soutenir la petite faune des plaines, c'est possible !

Des mesures utiles, simples et flexibles pour aider les oiseaux des plaines, fortement en déclin, c'est ce que propose ce guide aux agriculteurs. Il s'agit par exemple d'installer des plots à Alouettes, de positionner stratégiquement ses tas de fumier ou encore de travailler avec des intercultures (CIPANs) produisant des graines.

Au centre de l'ouvrage, 9 fiches « actions » proposent des pistes concrètes pour agir. Une introduction renseigne sur le pourquoi et quelques annexes, dont les plans d'une barre d'effarouchement, complètent le document. Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet leader Agriculture & Biodiversité du GAL, porté par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Il a bénéficié de l'appui de nombreux partenaires dont des agriculteurs du territoire impliqués dans le projet.



C3PAux, UN NOUVEAU PROJET D'AGROÉCOLOGIE

*Encore un nouveau projet au Parc naturel ! Le projet **C3PAux** a débuté cette année et réunit près de 21 agriculteurs pour travailler sur la lutte naturelle contre les ravageurs et réduire l'usage des insecticides en grandes cultures.*

Combinons les **P**ratiques pour **P**réserver les **P**opulations d'**A**uxiliaires de culture, c'est la signification de ce C3PAux. Derrière ce nom proche d'un slogan, on retrouve une volonté de la part des membres du groupe de prendre du recul, d'intégrer l'agroécologie et d'améliorer leurs connaissances sur des pratiques culturales plus durables.

QU'EST-CE QUE L'AGROÉCOLOGIE ?

L'agroécologie se définit comme une technique de production basée sur les fonctionnalités offertes par l'écosystème. En d'autres termes, il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Un exemple ? Demandons aux vers de terre !

En agriculture traditionnelle, la préparation de sol entre les cultures repose essentiellement sur le machinisme qui retourne et affine la terre ... mais détruit en même temps une grande part de la vie souterraine. En agroécologie, les vers de terre sont davantage sollicités et prennent une part importante du travail du sol. L'agriculteur réduit le machinisme qui peut les perturber et leur offre une nourriture abondante en surface (des feuilles, de la paille, du fumier, etc.), ce qui les stimule à creuser des galeries depuis les profondeurs du sol pour se nourrir en surface. Dans ce cas, ce sont alors les vers qui travaillent pour structurer la terre.



DURABILITÉ ET PRODUCTIVITÉ

Il y a bien une notion de durabilité derrière l'agroécologie mais aussi de productivité. En comparaison avec la technique traditionnelle, le fait de déléguer plus de travail à la nature augmente l'incertitude et demande une certaine dose de lâcher prise et de confiance dans le système naturel pour garantir le rendement. L'homme et la nature ne travaillent pas à la même vitesse, la nature est sensible et complexe, elle peut être imprévisible et se montrer capricieuse. L'agroécologie demande donc beaucoup de connaissances de la part de l'agriculteur pour réunir toutes les conditions favorables à ce que la nature travaille efficacement pour la production.

TRAVAILLER AVEC LES AUXILIAIRES CONTRE LES RAVAGEURS !

Pour le projet C3PAux, l'idée est de travailler avec les auxiliaires de culture, des organismes prédateurs qui luttent contre les ravageurs des cultures tels que les pucerons. La lutte contre les ravageurs est un vrai challenge car ils peuvent entraîner de fortes pertes de rendement. Les pucerons par exemple, sont des insectes piqueurs-suceurs qui se nourrissent de la sève des plantes et les affaiblissent, ils peuvent aussi transmettre des virus. La méthode la plus simple pour s'en prémunir est d'utiliser des variétés résistantes et de recourir à des traitements insecticides qui peuvent aussi toucher les autres insectes, et notamment ceux qui normalement les régulent. Dans le projet C3PAux, les agriculteurs vont tester de nouvelles pratiques pour favoriser les auxiliaires de culture et tenter d'établir un équilibre prédateurs/proies suffisamment défavorable aux ravageurs pour diminuer, voir se passer de l'utilisation d'insecticides. Notons par exemple le semis de bandes de fleurs indigènes qui attirent les coccinelles dont les larves sont des prédatrices avides de pucerons. Le développement du maillage écologique favorable aux auxiliaires fait d'ailleurs partie intégrante du projet et n'est pas uniquement destiné aux coccinelles, mais également aux syrphes (petites mouches jaune et noir), aux guêpes prédatrices, aux carabes ou encore aux araignées, tous alliés de l'agriculteur.

Le maillage écologique est l'ensemble des éléments naturels qui créent un réseau nécessaire au développement et à la survie de la faune et de la flore.

Il est notamment constitué de corridors écologiques permettant à la faune de se nourrir, nidifier, se reproduire, se poser, ou circuler.



Une autre technique peut être de mélanger les cultures entre elles pour créer des conditions défavorables aux ravageurs en associant par exemple le semis du colza à des plantes compagnes : féverole, trèfle, etc. Les ravageurs ne sont jamais aussi à l'aise que quand ils trouvent une seule plante appétente semée sur une grande surface. Le rôle des plantes compagnes sera ici de « leurrer » les ravageurs qui ne trouveront pas si facilement le colza au milieu des plantes associées.

TROIS ANS DE PROJET

Le travail du projet C3PAux est de tester différentes combinaisons de techniques favorables aux auxiliaires et d'en apprendre beaucoup sur leurs dynamiques avec les ravageurs. Des essais ont déjà été mis en place ce printemps 2023 et seront suivis par des partenaires scientifiques et agronomiques.

Le projet bénéficie de l'appui de Greenotec, une asbl compétente sur l'agroécologie et de Natagriwal qui travaille sur le maillage écologique.

Les premiers essais seront effectués en culture de betteraves sucrières, pleinement concernée par la problématique des pucerons. Ces essais seront installés chez trois agriculteurs du projet en collaboration avec la Raffinerie Tirlemontoise et seront suivis par un chercheur de l'Université de Liège. Le partage de connaissances est aussi au centre du projet, il est prévu de nombreux échanges avec des agriculteurs-chercheurs pionniers en la matière.



Le financement de C3PAux a été obtenu via l'appel à projet de la Ministre Tellier dans le cadre des GAA (Groupements d'Agriculteurs en Agroécologie).



UN NOUVEAU PROJET DE CONSERVATION DE LA NATURE AU PARC NATUREL !



©Jean-Marie Poncelet

À la suite d'un appel à projets lancé par la Ministre Tellier dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, le Parc naturel a été sélectionné pour étudier deux espèces d'oiseaux en déclin en Wallonie. C'est donc officiel, la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet seront sous haute surveillance pendant deux ans sur notre territoire.

Ce projet est mené en collaboration avec plusieurs partenaires de longue date du Parc naturel. Parmi ceux-ci, citons l'Université de Liège, Natagora ou encore des ornithologues expérimentés de l'IRSNB (Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique).

DES ESPÈCES « AGRICOLES » EN DÉCLIN

La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et le Moineau friquet (*Passer montanus*) sont deux espèces intimement liées aux milieux agricoles. Elles fréquentent essentiellement les zones rurales et semi-rurales qui offrent les conditions nécessaires pour se nourrir et se reproduire. Ce sont deux espèces cavernicoles qui ont donc besoin de cavités pour nicher. Leur territoire comprend le plus souvent les éléments suivants : des prairies plantées d'arbres fruitiers hautes tiges et d'arbres têtards, d'anciennes haies indigènes, des anciens bâtiments non restaurés aux nombreuses cavités et des grands jardins pour autant qu'ils soient assez sauvages.

Or, face à l'urbanisation de nos campagnes et à l'intensification de l'agriculture, ces milieux tendent à disparaître en Wallonie. L'exemple des vergers hautes-tiges est frappant puisqu'en Wallonie 99% de ces vergers ont disparu depuis 1950. Il n'est dès lors pas étonnant que

ces deux espèces fassent partie des neuf nouvelles espèces qui ont été ajoutées à la liste rouge des espèces menacées en Wallonie et en Europe en 2021.

Entre 2000 et 2300 couples de Chevêche d'Athéna ont été recensés en 2019 en Wallonie, ce qui représente une baisse de 40% des effectifs au cours des 15 dernières années. Le Moineau friquet semble, quant à lui, enregistrer une chute encore plus vertigineuse de sa population.

ET SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL ?

Ces deux espèces sont encore présentes sur le territoire du Parc naturel. On y trouve quelques milieux propices et habitats de prédilection. De plus, le vaste plateau agricole jouit d'un maillage écologique plus important qu'ailleurs en Hesbaye grâce aux mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et autres aménagements en faveur de la biodiversité implantés par les agriculteurs du Parc naturel. Le projet que nous allons mener a notamment pour but de connaître plus précisément la situation de ces deux espèces sur notre territoire.

LE PROJET

Le projet durera 20 mois et consistera, dans un premier temps, à réaliser des inventaires des deux espèces avec l'aide précieuse d'observateurs bénévoles. Les recensements s'étaleront sur les deux années du projet. Suite à ces observations une caractérisation de leur habitat sera dressée et des observations plus précises seront mises en place afin, par exemple, de déterminer la localisation des sites de nidification.

En parallèle, des balises GPS seront posées sur une dizaine de Chevêches d'Athéna afin d'obtenir des informations précises concernant leurs habitudes comportementales et leurs adaptations éventuelles aux changements environnementaux.

Nous effectuerons également des prélèvements de plumes et d'œufs non-éclos (après la période d'éclosion) afin de déterminer l'impact des pesticides environnants sur les deux espèces. Le traitement de ces données sera effectué par l'Université de Liège.

Le placement de nichoirs spécifiques est également prévu dans le courant de l'année 2023.



Avis de recherche

Qu'il s'agisse du Moineau friquet ou de la Chevêche d'Athéna, nous sommes très intéressés par vos observations.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : aurelie.decooman@pnbm.be

Vous pouvez aussi encoder directement vos données sur www.observations.be

ET APRÈS...

L'habitat de ces espèces étant menacé, il est très important de le protéger. Selon les résultats de l'étude, différentes actions pourront être réalisées. Il pourrait par exemple s'agir de la plantation de nouveaux arbres fruitiers hautes tiges et d'arbres têtards, la pose et le suivi de nichoirs, l'amélioration de cavités existantes pour les rendre plus accueillantes ou encore l'incitation à installer certaines mesures dans les champs...

UN PROJET RENDU POSSIBLE GRÂCE À L'IMPLICATION DE BÉNÉVOLES !

Nous tenons à remercier ceux qui ont participé au premier passage de recensement pour la Chevêche d'Athéna en prospectant dans pas moins de 195 points d'écoute répartis sur l'ensemble du territoire. Sans leur participation active, ce projet ne pourrait être mené à bien.

Le prochain recensement de cette espèce aura lieu en mars de l'année prochaine et ceux concernant le Moineau friquet débiteront à la mi-mai.

Avis aux amateurs !



©Jean-Marie Poncelet



Le soleil brille sur la Hesbaye ... et ses panneaux

C'est évident, les questions de transition et d'indépendance énergétiques sont plus que jamais au cœur des préoccupations actuelles. Si, en tant que citoyens, nous sommes tous concernés, le Parc naturel l'est aussi !

Pour assurer la transition énergétique, il est nécessaire d'agir sur trois piliers fondamentaux : la sobriété dans nos consommations, l'efficacité énergétique et la production grâce aux énergies renouvelables. Ainsi, comme cela a clairement été établi dans son plan de gestion, le Parc naturel soutient le développement des énergies renouvelables pour qu'il soit intégré aux paysages et réfléchi par rapport aux impacts sur la biodiversité.

L'ÉOLIEN OU LE SOLAIRE ?

Une première étape vers la transition est inscrite dans le Plan National Energie-Climat 2021-2030 qui demande que les pays européens produisent 32% d'énergie grâce aux énergies renouvelables d'ici 2030. Cet objectif est ambitieux car, en 2022 en Belgique, la part de production d'énergie renouvelable dans la production d'énergie totale était d'un peu moins de 20%. Alors que l'éolien se développe largement depuis les années 2000 et couvre aujourd'hui la moitié de l'énergie renouvelable, le solaire y contribue seulement pour un tiers. Ces deux énergies sont pourtant complémentaires par leur saisonnalité : l'éolien produit plus en hiver tandis que le solaire produit davantage en été. Il est donc intéressant qu'elles se développent en parallèle. Les projets solaires de grande ampleur commencent d'ailleurs à se multiplier.

Pour chacune de ces énergies, l'intégration dans le paysage reste un enjeu territorial et paysager majeur : la transition énergétique doit être désirée et non subie. Pour relever cet enjeu, le Parc naturel a déjà mené une réflexion sur le grand éolien afin d'accompagner au mieux ces projets pour une intégration sur son territoire. Mais qu'en est-il de l'énergie solaire ? Une des actions de la Charte paysagère du Parc naturel est de mener une réflexion sur l'implantation de panneaux solaires afin de développer cette source d'énergie tout en préservant les paysages. Voici déjà quelques premières balises...

INTÉGRER L'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LE PAYSAGE

Tout comme les éoliennes, les panneaux solaires sont des objets artificiels dans le paysage. Leur présence, en toiture ou au sol, peut fortement modifier le paysage, surtout lorsque leur installation ne se fait pas dans une démarche intégrée au contexte local. Cela peut donner l'impression d'avoir « parachuté » ces objets dans le paysage ou créer un effet post-it, lorsque des panneaux sont placés de manière individuelle sur les habitations ou qu'ils présentent une diversité d'aspects, de formes et de couleurs.

Sobriété !

Au-delà des sources d'énergie, un pilier fondamental de la transition énergétique reste la réduction de notre consommation d'énergie !



Sur nos toits et nos bâtiments

Tout d'abord, rappelons que l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments ne requiert pas de permis d'urbanisme. Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas faire attention à leur intégration au paysage, et suivre quelques recommandations. Regrouper ces panneaux permet de garantir une certaine homogénéité en formant un ensemble rectangulaire. Leur aspect est aussi un élément à prendre en compte : les panneaux de couleur sombre, unis et sans reflet sont plus discrets. De plus, ces modèles sombres correspondent aux panneaux monocristallins, plus productifs que les modèles bleutés (panneaux polycristallins). D'autres solutions plus « design » et mieux intégrées se développent de plus en plus : les tuiles solaires pour la couverture de toitures, les fenêtres solaires et, plus récemment, la cellule solaire flexible qui pourrait s'installer sur n'importe quelle surface.

Sur le sol

Lorsque les panneaux sont posés au sol ou sur une structure portante (traceur solaire), l'octroi d'un permis d'urbanisme est toujours nécessaire, quelle que soit l'échelle de production. Il existe d'ailleurs une circulaire relative au photovoltaïque (2022) qui encadre la conception des projets. Bien entendu, l'idéal est de préserver les sols de cette production en utilisant les surfaces déjà minéralisées comme les grandes toitures d'entrepôts, de bâtiments publics ou d'espace de stockage. Lorsque ce n'est pas possible, le mieux est alors d'investir de manière temporaire des espaces comme les friches en attente de reconversion, les sites dégradés et pollués, ou encore les espaces « perdus » le long des autoroutes et des échangeurs.



S'INVESTIR DANS LA RELOCALISATION ÉNERGÉTIQUE POUR UNE TRANSITION DÉSIRÉE

Bien que tous les réseaux belges ne soient pas prêts à accueillir une production énergétique via le solaire, la relocalisation de la production énergétique est une évidence, tout comme le recours à l'énergie solaire, qui est l'énergie renouvelable la plus efficace. En plus de contribuer à l'indépendance énergétique de notre pays et de nos foyers, la relocalisation permet d'éviter les pertes d'énergie : plus la ligne est courte, plus la perte d'énergie est faible. Un peu partout, des projets d'énergie, davantage communautaires et locaux, commencent à émerger et tendent vers cette transition désirée.

La relocalisation consiste à rapatrier dans son lieu d'origine une production qui avait fait l'objet d'une délocalisation dans un autre pays pour en diminuer le coût.

En Belgique, les projets d'énergies renouvelables commencent à s'ouvrir aux citoyens, les impliquant directement dans leur construction. Malheureusement, les citoyens restent timides face à ces propositions. Afin de ne pas subir le dé-

ploiement de ces nouvelles énergies et d'évoluer vers des paysages énergétiques désirés, s'engager de manière individuelle et communautaire dans ces projets est une belle solution à développer.

Le Parc naturel reste à votre disposition pour vous donner des informations complémentaires ou pour vous guider dans l'intégration de votre installation de panneaux solaires.



Un bel exemple français

En France, l'exemple des centrales solaires dans certains Parcs Naturels Régionaux nous montre la voie à suivre : ces centrales villageoises sont principalement investies par les citoyens et par les communautés dans le but d'atteindre l'autoconsommation collective. Réfléchi de manière globale et intégré au contexte local, le projet est mieux accepté grâce à l'engagement de la communauté et grâce à l'attention donnée à leur intégration au sein du paysage.



UNE SOUPE COLLATION POUR LES ÉLÈVES !

Nous entamons déjà la deuxième moitié de l'année et avec elle arrive la fin de la programmation Leader et notamment du projet « Vers une alimentation locale durable à l'école : actions pilotes avec les fruits et légumes de chez nous ».

MAIS DE QUEL PROJET PARLE-T-ON ?

L'alimentation durable est un vaste sujet, et ce projet est porté par une chargée de mission à mi-temps sur une courte durée de 18 mois. Il a donc fallu se concentrer sur un objectif concret : créer le plus simplement possible un lien entre les producteurs et les petits consommateurs du territoire Burdinale-Mehaigne.

Pour cela, l'idée retenue est de travailler sur une soupe collation produite en circuit-court. L'occasion parfaite pour les élèves de découvrir ou redécouvrir des légumes moins consommés, et d'être sensibilisés à la saisonnalité et aux productions de notre région. Une soupe est déjà proposée dans les écoles de la commune de Braives ainsi qu'à l'école libre Saint-Martin d'Antheit et rencontre un réel succès. Ce projet étend le concept et va un cran plus loin en travaillant exclusivement avec les maraîchers du territoire sur des légumes de saison.

RETOUR AUX CHOSES SIMPLES ... ET SAINES

Nous avons tous en souvenir la traditionnelle soupe de nos grands-mères et pourtant, nous n'en faisons presque plus. Étrange, c'est bon pour la santé, économique et facile à faire !

Alors imaginez nos petites têtes blondes retrouver le plaisir de la soupe tout en se réchauffant et en reprenant des forces pendant la récréation ... sans même devoir penser à la préparer à la maison !

Trois écoles se sont portées volontaires pour essayer la soupe collation une à deux fois par semaine pour tous leurs élèves. Merci à l'école libre Sainte-Thérèse de

Marneffe, l'école communale de Burdinne et l'école libre Saint-François de Héron, ainsi qu'aux associations de parents participantes de se lancer avec le Parc naturel dans ce beau projet.

« ON DEVIENT CE QU'ON MANGE »

Un CYCLE DE 4 CONFÉRENCES pour se rencontrer dans le cadre du projet « Vers une alimentation locale durable à l'école : actions pilotes avec les fruits et légumes de chez nous ».



28/09/2023 « Dis maman, c'est quoi qu'on mange ? » Conférence gesticulée d'Odile Ramelot. À l'école communale de MARNEFFE

05/10/2023 « Comment donner envie à nos enfants de manger plus sainement ? » Géraldine Beaudry, conférencière en nutrition. À l'école Saint-François de Sales à HERON

12/10/2023 « L'importance du petit déjeuner et de la collation pour les jeunes élèves » Conférencière en diététique d'Elise Bricoult. À l'école de Vinalmont (la salle Delbrouck)

19/10/2023 Projection du film-reportage « La faim est proche » et échange avec les producteurs du territoire. À l'école communale de Fallais

Accueil à 19h30 (avec une petite soupe)
Gratuit - Inscription souhaitée 085/71.28.92 ou
ines.vandenbroucke@pnbm.be

Plus d'infos sur WWW.PNBM.BE



Fonds européens agricoles pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales.

Grâce au projet, 450 élèves auront une soupe produite localement avec des légumes de nos maraîchers de septembre à décembre, soit pendant 14 semaines !



Slow tourisme en pays Burdinale-Mehaigne

Voyager en prenant son temps, à pied, à vélo, à cheval ou avec un mode de transport lent et insolite ; redécouvrir la diversité des paysages, le patrimoine local, historique, culturel et gastronomique ; voilà ce que proposera d'ici peu la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse.

Il y a quelques mois, la Maison du Tourisme s'est lancée dans la création d'un carnet de balades en liaison douce. Le concept ? 4 départs de balade avec différents itinéraires déclinables selon vos envies et pouvant être agrémentés d'expériences variées sur mesure.

Que vous souhaitiez faire vos balades à pied, à vélo, à dos d'âne ou de cheval ou encore en trottinette électrique, vous trouverez un itinéraire adapté dans ce précieux carnet. Le long de chaque itinéraire, une foule d'options est proposée pour vous concocter un programme sur mesure et découvrir notre beau territoire. Vous pourrez par exemple axer votre itinéraire

sur son patrimoine culturel, la richesse de sa nature ou de son terroir ; aller à la rencontre des artisans locaux ou producteurs passionnés ou encore opter pour des activités ou visites insolites...

En pratique, des pictos vous guideront pour trouver vos activités en fonction de la météo, de vos envies (nature, terroir, artisanat, passage par une aire de jeu ou un point de restauration), du type de visite (guidée ou libre)... Bref, de quoi régaler tout le monde, en mode slow tourisme, en famille, entre amis, pour les jeunes ou les moins jeunes.

Et pour ceux qui veulent faire une découverte plus large du territoire sur une journée, une belle boucle de 34 km relie les 4 principaux sites (départ possible depuis chacun des sites) : **Le Moulin de Ferrières** à Héron, **le Château féodal de Moha** à Wanze, **Le Village du Saule** à Braives, **La Ferme de la Grosse Tour** à Burdinne.

UN TOURISME PLUS HUMAIN

En collaboration avec la Maison du Tourisme des producteurs et artisans vous ouvrent leur porte (sur rdv). Vous pourrez ainsi découvrir leur savoir-faire et même participer à divers ateliers, comme la fabrication de bougies, de chocolats, de mandalas, une balade guidée, en conscience, nocturne ou sensorielle ...

3 JOURS EN AVANT-PREMIÈRE

Le livret sortira dans le courant de l'été mais pour vous en donner un avant-goût, 3 journées de découvertes sont proposées du 8 au 10 juillet. Pour chacune : un lieu de départ • de multiples options pour tous • un apéro terroir en chemin ou à l'arrivée !

Jour 1 : Samedi 08 - Braives

Une journée détente et découverte en famille par excellence !

Jour 2 : Dimanche 09 - Entre Héron et Wanze - La journée multi-expériences pour tous, ultra fun en famille et ultr'apéro pour les grands !

Jour 3 : Lundi 10 juillet - Entre Braives et Burdinne - Les plus belles balades des 2 communes à faire en famille de 7 à 77 ans.

Pour découvrir les journées détaillées et vous inscrire aux activités proposées, allez sur www.terres-de-meuse.be



Si vous souhaitez la faire plus cool, pensez au vélo électrique ! Il est possible d'en louer au Moulin de Ferrières (tel : 085 24 06 83) et les jours de semaine au Village du Saule (Tel : 019 54 40 48)





BRICO RIGOLO

CASCADE DE PLANTES AROMATIQUES EN RÉCUP'

Pour se nourrir, les papillons, comme les autres insectes pollinisateurs, sont attirés par les plantes à fleurs aromatiques du jardin ! Ils butinent le nectar des fleurs et pondent leurs œufs sur les plantes. Ensuite, quand les chenilles sortent des œufs, elles sont dépendantes de certaines plantes particulières pour grandir, se transformer et finalement devenir papillon.

Dans ton jardin, tu peux alors réaliser une petite cascade de différentes plantes aromatiques qui attirent les papillons et leur permettent de se nourrir et de se reproduire !



Matériel :

- Pots de fleurs de différentes tailles
- Terreau
- Pistolet à colle
- Ficelle (pour l'esthétique)
- Filtres à café usagés
- Des plantes aromatiques : ciboulette, origan sauvage, thym, menthe, lavande

Construction :

- Crée la tour en mettant tête-bêche les pots de tailles différentes comme sur le schéma..
- Place un filtre à café usagé dans le fond des pots pour boucher les trous et garder l'humidité de la terre.
- Décore les pots en enroulant la ficelle autour.
- Remplis la cascade avec le terreau et mets les plantes.



COURTE VIE

La majorité des papillons ne vivent que quelques jours, voire quelques heures. Certaines espèces ont une espérance de vie plus longue. C'est notamment le cas du papillon Citron qui, grâce à une période d'hibernation, peut dépasser les 10 mois de vie.

LE SAVAIS-TU ?

Pour devenir un beau papillon, cet insecte passe par ces 4 stades de vie :

Œuf : Les œufs pondus par les femelles se trouvent souvent sous les feuilles.

Chenille : C'est la larve du papillon. Elle se nourrit des feuilles de la plante sur laquelle l'œuf a été pondu.

Chrysalide : Pour se métamorphoser, la chenille se fabrique elle-même une chrysalide. Il s'agit d'une espèce d'enveloppe dans laquelle la chenille va se transformer en papillon.

Papillon : Une fois la métamorphose terminée, un papillon adulte sortira de la chrysalide. Ce papillon pondra des œufs à son tour et la boucle est bouclée.

PUZZLE

Certains papillons ont des noms très farfelus !

Trouve les paires de pièces de puzzle qui s'emboîtent entre elles. Tu trouveras alors quels papillons très courants dans ton jardin portent ces noms originaux.



DÉFI DE L'OBSERVATEUR DE LA CHENILLE AU PAPILLON !

Pour ce défi, tente d'observer dans ton jardin les 4 stades du cycle de vie des papillons. Ça va du plus facile au plus difficile à observer !



Niveau moyen : Chenille

Certaines chenilles sont plutôt vertes et aplaties, d'autres sont sombres et longues, d'autres très colorées, la diversité est impressionnante. Elles se cachent sur les plantes de ton jardin.

Niveau facile : Papillon adulte

Dans ton jardin, tu pourras sûrement observer plusieurs papillons en train de voler !



Niveau difficile : Chrysalide

Les chrysalides ne sont pas faciles à observer. Les chenilles choisissent un endroit bien caché pour tisser leur chrysalide



Niveau très difficile : Œufs de papillons

Les œufs sont les plus difficiles à trouver car ils sont tous petits (quelques millimètres maximum) et sont cachés sous les feuilles. Sous les feuilles des orties, tu pourrais apercevoir les œufs de plusieurs papillons communs mais il faudra sortir tes gants et ta loupe !





Braives-Burdinne en Transition

Nos projets sont variés afin d'encourager la transition sur nos communes.
En voici deux qui rassemblent de plus en plus de participants !



La Donnerie de BBT est un groupe Facebook qui permet à des personnes de Braives, Burdinne et des communes limitrophes d'offrir en don les objets en bon état dont elles souhaitent se défaire. Une fois membre, une photo, un descriptif et vous publiez sur le groupe. Des dizaines d'échanges se font chaque semaine !

Le Four à Pain d'Oteppe réunit chaque 3^e dimanche du mois, de 10h30 à 16h, celles et ceux qui veulent partager une pizza à midi et cuire des pains (ou autre) ensuite. Bar et convivialité assurés !

BBT participe à d'autres événements.

Plus d'infos :
braives-burdinne@reseautransition.be



Les Fêtes de Wallonie à Wanze
(Place Faniel et alentours) vous
donnent rendez-vous le week-end
des 2 et 3 septembre 2023



La désormais traditionnelle **GARDEN PARTY**
du Moulin de Ferrières aura lieu le dimanche 27 août.

Au programme, pique-nique «chill» au verger, animations pour
enfants et ambiance de folie avec le Combi VW DJ SURF !

On vous y espère nombreux !

Infos et réservations :
info@moulinferrieres.be ou 085 24 06 83



**MOULIN
FERRIÈRES**
COMMUNE DE HÉRON



QUOI DE NEUF AU CHÂTEAU DE MOHA ?

LA VISITE DU CHÂTEAU S'ADAPTE AUX PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES !

Les aménagements prévus cet été cibleront plus spécifiquement les personnes sourdes, malentendantes et marchant difficilement. Concrètement, il s'agit de l'adaptation des toilettes, l'installation d'une boucle à induction, la révision du balisage et surtout une vidéo de présentation du château sous-titrée et traduite en langue des signes.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « Tourisme pour tous », avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme.

APÉR'AU CHÂTEAU... UN VENT DE RENOUVEAU ?

Pour la 7^e année consécutive, le Château de Moha ouvrira sa terrasse durant l'été afin de proposer la dégustation de saveurs locales : jus, bières et vins locaux seront à la carte.

En nouveauté, des dimanches thématiques seront agrémentés d'animations :

-**Brunch'au château** (date à confirmer)

-**Archery Tag (16/07)** : affrontez-vous en famille, munis de vos arcs.

-**Balade en bières inconnues (20/08)** : à la découverte de bières inédites.

Circuit pique-nique en Burdinale Mehaigne !

Samedi 29 juillet venez parcourir à vélo notre territoire, découvrir l'activité de plusieurs producteurs locaux et vous arrêter en route pour un pique-nique aux saveurs locales.

Cet événement festif sera proposé dans le cadre du projet « Faire du Pays Burdinale Mehaigne une destination touristique durable ». Il s'agit d'un projet porté par le GAL et financé par la Wallonie, le Commissariat Général au Tourisme et l'Union européenne (Fonds Feader).



Info et inscriptions

Joëlle Simonis Chargée de mission Tourisme durable | GAL Burdinale Mehaigne
+32 (0)85 25 28 78 (mer - jeu - ven AM) -
tourismedurabledm@gmail.com
FB TourismeDurableBM



tourisme
durable
BM



LE MARCHÉ DU TERROIR C'EST CHAQUE 1^{ER} VENDREDI !

Chaque premier vendredi du mois, d'avril à décembre, nous vous invitons à nous rejoindre au marché du terroir du Parc naturel. Vous pourrez rencontrer une série de producteurs et artisans locaux et découvrir leurs délicieux produits... sans oublier de partager un verre autour du bar en toute convivialité !

Nous vous proposons aussi régulièrement de découvrir des thématiques qui nous sont chères autour d'ateliers et d'animations.

Il reste 6 dates en 2023 !

7 juillet et 4 août : c'est les vacances ... on profite simplement !

1^{er} septembre : marché spécial Zéro déchet

6 octobre : atelier lacto fermentation/conserverie

3 novembre : animation sur le tressage du Saule

1^{er} décembre : c'est le Marché de Noël !

Marché du Parc
naturel

De 16h à 20h

Rue de la Burdinale, 6
BURDINNE

Fête du PARC NATUREL & Cie

1^{ER} JUILLET

BRAIVES CHÂTEAU DE FALLAIS

De 11h à 22h BALADES, EXCURSIONS, SPECTACLES, GRIMPE D'ARBRE, VISITES, VILLAGE ASSOCIATIF, GRIMAGES, ANIMATIONS POUR ENFANTS, MARCHÉ DE PRODUCTEURS, DÉMONSTRATIONS, BAR ET PETITE RESTAURATION. SOIRÉE FESTIVE ET BALADE NOCTURNE.

Entrée gratuite



NOSTALGIE



INFOS : WWW.PNBM.BE

Les marchés locaux hebdomadaires

Couthuin

Le mercredi de 9h à 13h
sur la place communale de Couthuin

Braives

Le mercredi de 15h à 19h
à l'ancienne gare de Braives

Wanze

Le vendredi de 14h à 19h
sur la place Faniel de Wanze



BRAIVES
COMMUNE DU SAULE

